



2022

BLAGNAC, le 19 juillet

Compte rendu **CGT SENS** du CSE du 12 juillet 2022

• Bilan des effectifs :

- 950 collaborateurs au 30 juin 2022.
- 118 embauches depuis le début de l'année 2022.
- 138 sorties pour l'année 2022.
- 2 détachements.

• Faits marquants :

Safran, Possibilité de 150 à 200 p pour SAE, partagé avec un autre acteur.
Pas de volonté de dépasser les 950 salariés (avec indirects) pour SES France.

Airbus, Panel airbus EMES3 admis, JSO 2eme round en cours.

Divers, Alstom/ATR/NAM nouvelle mobilité aérienne : Panel ESPW5 en cours.

• Point œuvres sociales :

Le CSE demande que désormais la direction intègre dans les présentations, la part employeur pour le RIE des sites de Toulouse & Saclay afin d'avoir le montant réel des prestations.

Elior, le prestataire RIE a effectué des augmentations diverses et irrégulières.

Aucunes informations n'ont été données au CSE alors qu'il existe des commissions sur les sites de Saclay et Toulouse.

Le CSE exige que ces méthodes soient bannies et que la Direction fasse remonter cette doléance.

Une demande de revalorisation du TR a été demandée, et refusée par la direction.

Le CSE demande également que les services et œuvres sociales de la conciergerie puissent être pilotées par le CSE, aujourd'hui, il n'y a aucune interaction. Un budget œuvre sociales lui est pourtant alloué par SES.

Une salle musique/chorale a été également demandée.

Une demande de revalorisation des indemnités kilométriques et de la prime de transport a été demandée - Refus – Sujet à aborder lors des négociations QVT.

- **Organigramme :**

Différents mouvements vont avoir lieu chez SES, remplacement en cours du directeur Qualité, et du directeur commercial.

- **Economies, organisation, Gestion :**

- Informatique

Certains projets ont rencontré des difficultés informatiques, notamment ceux qui nécessitent un accès à la « Gate Airbus ». Ce problème d'accès est présent lors du télétravail et obligent les salariés à venir sur site SAFRAN pour remédier à cet incident. La DSI cherche une solution afin de rétablir une connexion qui fonctionne.

- **Information/consultation Nouvelle convention métallurgie :**

Le CSE n'a pas suffisamment d'informations concrètes à ce jour pour rendre un avis en séance à propos des modalités envisagées pour la mise en œuvre de la classification de la Nouvelle Convention Collective de la métallurgie

L'accord de méthode a été signé par certaines OS au niveau du groupe.

Un comité va se réunir trimestriellement sans qu'il puisse être un organe de négociation, mais pourra permettre de faire remonter des éventuels désaccords au niveau groupe.

L'avis est reporté pour la rentrée.

- **Augmentations :**

Certains projets se sont vu obtenir une augmentation en tenant compte du devenir de leur projet, alors qu'une augmentation ne peut être due qu'en fonction de l'année passée.

Nous avons fait remarquer cette mauvaise gestion des augmentations.

- **Information RH :**

Un RH de proximité vient d'être nommé pour le sud. Nous verrons comment se déroulera cette organisation.

E-talent : demande d'une meilleure gestion / suivi des candidatures. Si blocages persistants, contacter l'équipe RH.

- **Accords :**

L'accord GEPP doit faire un point sur le suivi. Une liste de formations et un point sera fait à l'automne.

- **Questions diverses :**

- Tenue vestimentaire

Le port du short de ville est autorisé sur les sites SES sans spécification sécuritaire, pour les salariés sur site client – se référer aux règlements des sites.

Pour autres points non écrits, n'hésitez pas à revenir vers la CGT SENS.

Cordialement,

Jean-Philippe, Noémie & Stéphane.